

Rapport moral et d'activité de l'année 2022



Rapport moral et d'activité de l'année 2022

1. En 2022 une actualité réglementaire et commerciale foisonnante

Pour mieux évoquer la vie de l'association en 2022, commençons par quelques points marquants sur l'évolution de son environnement. Ces évolutions pèsent de façon sensible sur les sociétés de gestion et influencent le comportement des entreprises.

Au niveau Européen, l'actualité réglementaire a été riche, on retiendra :

- Une appropriation progressive par les sociétés de gestion de la réglementation SFDR visant à plus de transparence sur la réelle « durabilité » des produits financiers. Cependant on peut regretter que la « durabilité » retenue par la réglementation SFDR, s'appuie uniquement sur des considérations environnementales et laisse donc de côté toutes les dimensions sociales de la question. Pour E&I la durabilité ne peut s'analyser qu'au travers de considérations sociales et environnementales, les deux étant inséparables, ignorer cette interdépendance, c'est nier les principes de la solidarité et au final laisser au bord de la route les populations les plus vulnérables.
- La mise en place d'un questionnaire systématique pour mieux prendre en compte les ambitions du client en matière de « durabilité » et mieux cerner son profil, en termes d'appétence/aversion au risque.
- La prise en compte, dans la constitution des portefeuilles, de la Taxonomie verte : une traduction des ambitions environnementales européennes. Cette taxonomie établit une classification des activités durables sur le plan environnementale, dans la perspective de faire le lien avec les besoins en financements de la « transition » décrétée dans le cadre de l'UE. C'est un langage commun qui énonce une nomenclature des activités économiques à l'aune essentiellement, à ce jour, de leur contribution au changement climatique.

Au niveau national :

- Une croissance encourageante du marché : selon une étude IFOP* publiée en septembre 2022, 6 Français sur 10 accordent de l'importance aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements ; un quart des personnes possédant déjà un produit d'épargne serait enclin à investir dans un produit ISR si leur banque le leur proposait ; un quart des personnes interrogées connaissent au moins un label d'investissement responsable (vs 18% en 2013). Concrètement, 7% des Français ont conscience d'avoir déjà investi dans un placement de ce type (vs 6% en 2021) ; seulement 8 Français sur 100 se seraient vu proposer un produit d'épargne responsable**. Ces chiffres sont encourageants, quant à l'appétence du marché pour de tels produits d'épargne, mais ils font apparaître les efforts restants à conduire pour qu'une offre de produit de qualité atteigne les clients demandeurs : pour 1 épargnant sur 3, les produits financiers responsables ont un impact positif sur l'environnement et la société, mais 6 sur 10 réclament plus de preuves, selon le même sondage.
- Les travaux de refonte du label ISR public se poursuivent, avec comme objectif de le rendre plus exigeant pour les sociétés de gestion, mieux identifié par les épargnants et cohérent avec les travaux européens. Le comité du label a publié en Juillet 2022 les orientations structurantes envisagées pour l'évolution du référentiel. Ces orientations devraient être repris par des groupes de travail dont les conclusions sont attendues pour fin 2023. Pour sa part, Ethique et Investissement a répondu à l'appel à contributions lancé par le comité du label ISR, le 29 août 2022 par une note intitulée : « Eléments de réponse au projet d'évolution du label ISR »

Du côté des entreprises :

- Les questions relatives à leurs responsabilités sociales et environnementales, tant par nécessité que par conviction, sont de plus en plus à l'agenda des conseils d'administration, des assemblées générales, des « reportings », ... tout cela avec des déclinaisons concrètes, plus ou moins heureuses sur le terrain.

En participant, chaque mois, au comité éthique du Fonds NS50 organisé chez Meeschaert AM, notre association « prend régulièrement le pouls » de cette tendance de fond. Pour mémoire à l'occasion de ces comités, nos échanges avec les équipes d'analystes ISR nous conduisent à recommander aux gérants de conserver, d'intégrer ou d'exclure les entreprises analysées de l'univers d'investissement du fonds NS50. Courant 2022, E&I a publié sur son site 7 compte-rendus (cf « Communication Economique et Financière »), en toute transparence sur les résultats de cet exercice***.

C'est dans ce contexte que l'association a décliné en 2022 la deuxième année de son plan à 3 ans décidé lors de l'Assemblée Générale de l'Association de fin 2020.

*https://www.frenchsif.org/jsr_esg/wp-content/uploads/119223-Presentation-V2.pdf

**<https://www.gestiondefortune.com/gestion-d-actifs/rubriques-gestion-d-actifs/actualites/9169-ce-que-les-francais-attendent-de-la-finance-responsable-sondage-ifop-fir.html>

***http://www.ethinvest.asso.fr/80_p_52968/la-comm-eco-fi.html

Rapport moral et d'activité de l'année 2022

2. Un bref aperçu des activités proposées par l'Association à ses adhérents et sympathisants

- **Les activités de « réflexions et échanges » de l'Association se sont traduites dans les « événements » suivants:**

Pour les colloques : deux thèmes ont été traités en 2022 : « la croissance en question » et « Investir dans l'armement revient-il à financer la paix ou la guerre ? »

- **La croissance en question : (16 Mai)**

- Les objectifs climatiques fixés pour 2050 par les accords de Paris ambitionnent de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1.5°C. Comment atteindre ces objectifs ? Plusieurs voies se dessinent et s'opposent parfois. Les partisans de la sobriété remettent en question les modes de vie actuels alors que les partisans d'une croissance verte ambitionnent d'investir dans de nouvelles technologies permettant de découpler croissance et empreinte carbone. Quel est le modèle juste ?
- Deux intervenants ont alimenté par leurs réflexions un débat avec la quarantaine de participants à cet événement : Ghislain Lafont, Président de «La Table de Cana», affirme clairement qu'il milite pour la croissance, moteur principal de la réinsertion des personnes en difficulté, raison d'être de La Table de Cana alors que Pour Geneviève Féronne-Creuzet, au-delà d'un débat stérile entre croissance et décroissance il s'agit de se mouvoir dans un espace : 1/ écologiquement sûr et 2/ socialement viable. D'où la vraie question : celle du sens de cette croissance.

- **« Investir dans l'armement revient-il à financer la paix ou la guerre ? (16 Novembre)**

- Le titre du colloque est une interpellation des investisseurs, centrée sur leur part de responsabilité dans la portée des activités des industries d'armement. Cependant, les investisseurs ne sont pas les seuls à détenir une responsabilité directe dans ce domaine, il y en a au moins trois autres : l'Industrie elle-même, l'Armée et les politiques. La responsabilité sociétale/morale des différents acteurs a été le fil directeur de ce colloque.
- Quatre intervenants, représentatifs de ces diverses « parties prenantes » ont alimenté par leurs réflexions un débat avec la cinquantaine de participants à cet événement : Pierre-André Moreau, « père » du canon Caesar, Ingénieur Général de l'Armement chez GIAT (1996-2006) a relaté l'épopée de son invention à l'époque dite de « Paix belliqueuse » ; Jacques Bongrand, anc. Conseiller du ministre de la Défense, ingénieur et fonctionnaire a décrit l'écheveau des responsabilités propres à cet éco-système ; Bertrand Delcaire, directeur des relations avec les investisseurs chez Thalès, a témoigné de l'impact sur son entreprise de l'anathème menaçant son secteur, de la part d'investisseurs croissants, au nom de l'éthique ; Axel Pierron, directeur associé chez Sustainalytics (Groupe MorningStar), a présenté l'actualité du secteur des armes sous les angles E,S,G. En guise de « synthèse » conclusive, Philippe Segretain, anc.dirigeant d'entreprise, membre d'Esprit Civique et des Semaines Sociales de France, a explicité le lien entre la problématique du colloque et la RSE, à partir des termes échangés entre les intervenants et les participants.

Pour les Ateliers Éthiques : Trois réunions de réflexions sur le thème « Sobriété et surconsommation » : lors de la première réunion (17 février) les débats ont porté sur l'impact des choix opérés par chacun, sur les décisions d'investissement (les débats se sont organisées à partir d'un « carte mentale » permettant de visualiser l'arborescence des choix) ; lors de la deuxième réunion (9 juin) les débats ont porté sur des contributions préparées par des participants sur les thèmes de sobriété et équité, sobriété et bonheur, sobriété et patience ... ; la troisième réunion (8 décembre) a dû être annulée au dernier moment, faute de participants suffisants pour pouvoir traiter du thème prévu : « confrontation des approches de la sobriété tant par les investisseurs que par les entrepreneurs ».

Pour le groupe congrégation : quatre réunions d'échanges en 2022. A savoir, en mars, sur les « investissements solidaires », en juin sur « l'économe et les objectifs d'investissements » ; en septembre, « vivre la dimension prophétique de nos vies » ; en octobre, à propos d'un « Cahier des charges et du dialogue économe/banquier ».

- **Les activités de formation en direction des congrégations se sont traduites :**

- par une formation déclinée tout au long de l'année en 15 séances d'une heure avec pour fil directeur : « Avons-nous les réserves suffisantes pour assurer durablement la vie des Sœurs, Frères et la mission de la Congrégation ? » - une nouvelle façon, pour une congrégation, d'aborder la question des prévisions à long terme et d'en déduire une politique d'investissements (PLT).
- Par une formation de deux jours (29 & 30 novembre 2022) : Analyser les besoins et définir sa propre politique éthique - Déterminer l'allocation d'actifs et son suivi - Choisir ses intermédiaires financiers et assurer le suivi.

Report moral et d'activité de l'année 2022

- **Le contact avec la réalité** a été maintenu en 2022, grâce à la participation active de l'Association au comité de sélection du fonds Nouvelles Stratégie 50 (11 réunions en 2022) ; et même accru, via une participation au comité éthique du fonds « Porteurs d'espérance » mis en place par la Fondation Notre Dame.

De plus, une en matière d'engagement, l'Association s'est jointe publiquement à une initiative de PhiTrust visant à interpeller la société DANONE en vue d'obtenir, dans le respect d'une stricte démocratie actionnariale, la limitation de la participation du Président d'honneur et de l'ancien Président aux réunions des conseils d'administration du groupe.

Par ailleurs l'année 2022 s'est conclue avec, en termes d'interpellation conduite par E&I, une Lettre ouverte au Président de la République à propos de l'indépendance de l'AMF. Selon E&I, rejoint à date par 5 autres instances cosignataires, la diversité des profils constituant la Commission dirigeante et le Comité des sanctions de l'Autorité de régulation est insuffisante pour garantir une bonne prise en compte des intérêts de tous les acteurs concernés et en particulier les épargnants. Le texte et les signataires de cette interpellation sont publiés sur le site d'E&I et ont été signalées par un communiqué de presse adressé aux contacts presse de notre annuaire, qui a été enrichi à cette occasion.

- **Les entretiens engagés d'Ethique et Investissement :**

En 2022 E&I a conduit et publié deux interviews:

1. **Jean-François Henin**, ancien dirigeant de Thomson, d'Altus Finance et de Maurel & Prom (pétrole), longtemps surnommé à Paris le "Mozart de la finance" , aujourd'hui à la tête de Pacifico, a répondu en Janvier 2022 à Ethique et Investissement sur sa philosophie de la prise de risque, sur l'organisation des marchés, sur les problèmes de pénurie énergétique et agricole, sur l'exercice du droit de vote des actionnaires..
2. **Anne-Sophie d'Andlau** a créé et anime avec Catherine Berjal depuis 2010 la société de gestion CIAM. La stratégie de création de valeur de cette société de gestion s'appuie sur les critères E, S et G et met en œuvre lorsque cela lui paraît nécessaire une stratégie d'activisme actionnarial responsable (en particulier sur le dossier Suez/Veolia). Dernier point dans un esprit de juste retour, CIAM fait don de 25% de ses commissions de surperformance à des organismes de bienfaisance tournés vers la santé et l'éducation des enfants à travers le monde.

3. La communication

L'association a plusieurs moyens de communiquer avec ses adhérents et sympathisants :

D'abord via ses « **Lettres** » présentant les activités passées et futures. En 2022 deux Lettres ont été publiées : La Lettre 56 a été diffusée en juillet 2022. Elle revient, entre autres, sur le colloque de mai 2022 sur « La croissance en question » ainsi que l'assemblée générale relative à l'exercice 2021. La Lettre 57 a été publiée en décembre 2022, sous une nouvelle forme, elle rend compte de toutes les activités qui ont eu lieu depuis 6 mois : soirées débats, ateliers éthiques, groupe congrégation, la formation, les interviews et plus particulièrement, elle relate la récente publication « Mensuram Bonam » un appel à l'action de l'Académie des Sciences Sociales du Vatican adressé aux femmes et aux hommes de bonne volonté pour qu'ils fassent de la finance un moyen au service du bien commun.

L'association communique également au travers de sa « **communication économique et financière** ». Cette publication rend compte des décisions prises au comité d'éthique du fonds Nouvelles Stratégie 50.

Dernier point : **le site Internet de l'association** a fait en 2022 l'objet d'une moyenne d'environ 700 visites uniques par mois, un score stable par rapport à l'année dernière.

Afin de dynamiser sa communication sur ses activités, l'association a également alimenté en contenus **les réseaux sociaux** via ses comptes **Twitter, LinkedIn et YouTube**

4. Les adhérents, la gouvernance et les moyens de l'association

4a) Les adhérents

Type d'adhérent	2018	2019	2020	2021	2022
Association	11	10	7	10	8
Congrégation féminine	55	47	45	51	52
Congrégation masculine	6	5	5	7	7
Entreprise	6	7	10	12	10
Personne privée	25	22	22	18	21
Total général	103	91	89	98	98

Rapport moral et d'activité de l'année 2022

Le nombre et la répartition des cotisants par catégorie est assez stable. On constate cependant la persistance d'un certain turn over surtout chez les entreprises et les personnes privées. Des investigations plus poussées restent à conduire.

En termes d'organisation, des travaux initiés en 2021 se sont poursuivis en 2022 en vue de mieux normaliser les informations présentes dans notre base de contacts ainsi que le *process* de mise à jour. Ces travaux de normalisation incluent une série d'opération de « nettoyage » de notre annuaire (doublons, adresses invalides...)

4b) Les partenaires

Au-delà du soutien de ses adhérents et du précieux concours de ses bénévoles, l'Association est entourée d'un certain nombre de partenaires. Leurs contributions à ses travaux prennent différentes formes, soutien financier, mise à disposition de moyens, fourniture de contacts pour nos événements, fournitures d'informations, diffusion dans leurs propres canaux de nos propositions d'activités.... Leur apport est déterminant, qu'ils en soient ici chaudement remerciés.

Voici la liste des partenaires les plus actifs :

- **Le RRSE**, *Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprise, une Association Canadienne dont l'origine et la culture sont très proche de notre Association*
- **CERAS**, *Centre de Recherche et d'Action Sociale*
- **Meeschaert AM**, *une société de gestion*
- **Promepar AM**, *une société de gestion*
- **FIR** *Forum pour l'Investissement Responsable*
- **Phitrust**, *une société de gestion*
- **CORREF**, *Conférence des Religieux et Religieuses de France*
- **Le CFIE**, *une publication spécialisée*
- **Alain Jalu**, *Mise en forme des interviews en vidéo*

4c) La Gouvernance

Les mouvements au sein du Conseil d'Administration : en 2022 le CA a sensiblement évolué. Il a enregistré :

- Le renouvellement des mandats de Christiane Vanvincq et de Martine Elsakhawi
- L'arrivée d'un laïc Bernard Viallatoux et d'une religieuse Cécile Franquin

À la suite de ces mouvements le CA compte 11 membres dont 4 représentants du monde religieux, Le ratio statutaire de minimum un tiers du CA composée de « religieux » ou de leur représentant est donc toujours respecté.

En 2022, le CA s'est réuni 6 fois.

4d) Les Moyens

Après plus de deux ans et demi de bons et loyaux services, Laure Peronnin notre chargé de mission, nous a quitté mi-mai 2022 pour aller, en tant qu'analyste ISR, vers d'autres cieux tout autant engagés qu'Éthique et Investissement dans la promotion d'une finance au service du développement d'une économie responsable. Le CA remercie vivement Laure d'avoir par son dynamisme et sa curiosité intellectuelle largement contribué à la qualité des travaux de E&I.

Suite à ce départ, le recrutement aussitôt lancé nous a conduit à accueillir début juillet Michele Bernard Royer en tant que chargé de mission de E&I.

Reprenant les taches assurées depuis de nombreuses années avec beaucoup de fiabilité et de dévouements par Elizabeth Viallatoux, Maeva Bille-Ngande, l'alternante que nous avons accueilli en octobre 2021, nous a quitté à la fin de son contrat en septembre 2022 : qu'elle soit ici remerciée pour l'excellente qualité de sa collaboration à nos travaux.

Nous avons ensuite eu le plaisir d'accueillir mi-novembre 2022 une nouvelle « alternante » en la personne de Viviane Kao, étudiante en master 2 Intelligence Economique et stratégique à l'ILERI (Institut libre des Relations Internationales et des sciences politiques), pour un contrat d'un an.

5. Conclusion

L'année 2022, quel bilan ?

Cette question doit être analysée à la lumière des « engagements » pris fin 2020 dans le cadre du plan à 3 ans. À l'époque, nous avons écrit pour cette première année de la mise en œuvre du plan : « En plus de ses activités habituelles, Éthique et Investissement cherchera à développer son réseau en élargissant sa base d'adhérents et en l'animant. Par ailleurs, l'association renforcera ses moyens humains en lançant une campagne de recrutement de bénévoles, en accueillant de nouveaux membres au conseil d'administration et en consolidant son partenariat avec Meeschaert AM. »

Le tableau ci-dessous reprend les décisions prises dans le cadre du plan à 3 ans lors de l'AG du 16 octobre 2020, et indique pour chacune d'elle un « degré d'avancement ».

Rapport moral et d'activité de l'année 2022

N°	Thèmes	Action	2021	2022	2023
			Réalisé	Réalisé	Prévu
1	Réflexions et Echanges	Colloques d'Avril et d'octobre			
2	Réflexions et Echanges	Atelier Ethique . Groupe Congrégation			
3	Réflexions et Echanges	Publication de deux dossiers techniques: arborescence des placements et financement de la transition énergétique			
4	Communication	Comm Eco.Fi et Lettres. Mise à jour du site Internet			
5	Communication	Revoir notre site internet			
6	Communication	Publier régulièrement des communiqués de presse et s'assurer qu'ils sont			
7	Communication	Mise en place d'un observatoire chrétien sur l'Ethique des Affaires ?			
8	Formation	sessions "classiques"			
9	Formation	Montage d'une session tout public			
10	Développement de notre	Mise au point d'un plan de communication			
11	Développement de notre	Elaboration d'une plaquette de présentation de l'Association			
12	Développement de notre	Construction d'un fichier qualifié des journalistes spécialisés			
13	Développement de notre	Mise en avant des personnalités de l'association comme ambassadeur			
14	Développement de notre	Animer notre compte TWITTER			
15	Développement de notre	Mettre en place un compte LinkedIn			
16	Développement de notre	Tenir à jour et enrichir la qualification des personnes présentes dans la base			
17	Développement de notre	Animer le réseau par des actions de communication individualisées			
18	Les moyens: partenariats.	Consolidation de la relation avec le partenaire actuel			
19	Les moyens: partenariats.	Recrutement de nouveaux membres du CA			
20	Les moyens: partenariats.	Mise au point puis déploiement d'une opération d'appel aux dons			
21	Les moyens: partenariats.	mise au point puis déploiement d'une opération de recherche de bénévoles			
22	Les moyens: partenariats.	Mise en place d'un comité Stratégique			
23	Les moyens: partenariats.	Partenariats: Recherche active de nouveaux partenaires stables			
		action globalement conduite			
		action en cours			
		action non conduite			
		action non prévu cette année la			

Au delà du point d'avancement ci-dessus, il convient de signaler dans ce rapport les actions conduites de façon récurrentes : notre participation régulière au Comité Ethique du fonds NS 50 et surtout le lancement de deux nouvelles activités non prévues au plan à trois ans, à savoir

- Les entretiens engagés et engageants de E&I, une série d'interviews de personnalités comme indiqués plus haut
- Des actions d'engagements (Danone et AMF)

Quelques commentaires

Globalement en 2022, E&I :

- a poursuivi ses activités traditionnelles (Colloques, Ateliers, Formation, Comité Ethique NS 50)
- a démarré de nouvelles activités (interviews et engagements) , non prévus au plan, surtout grâce à l'apport d'un nouvel administrateur
- a eu du mal à lancer les nouvelles activités prévues au plan
- a un peu progressé sur les questions de communication et de recherche de moyens

C'est théoriquement sur ce dernier point (communication et moyens : deux sujet liés) que la majorité des efforts devraient se porter en 2023 pour tenir les engagements pris dans le cadre du plan à 3 ans, étant entendu que l'anniversaire de 40 ans de l'Association (un colloque, une BD, un film, ...) – une action non prévue au plan – est prioritaire en 2023.

Rapport moral et d'activité de l'année 2022

Quelques perspectives

Dans le rapport d'activité de l'exercice 2021, nous exprimions les propos repris ci-dessous, ils restent pleinement d'actualité pour l'exercice 2022.

« Les retards que nous avons pu prendre en 2021 sur la mise en œuvre de certains objectifs du plan ne remettent nullement en cause leur pertinence, ils seront donc poursuivis en 2022.

S'agissant de la raison d'être et de l'ambition de l'Association, le foisonnement réglementaire et commercial qui anime la matière traitée, ne fait que renforcer la nécessaire présence d'un « lieu chrétien » de réflexions, de débats et de formation sur ces sujets. Il est même apparu lors du colloque du 10 mai 2021 intitulé « la Doctrine Sociale de l'Église comme stratégie d'investissement », le souhait qu'Éthique et Investissement, complète sa raison d'être – un lieu de réflexion, de débat et de formation sur l'éthique des placements financiers, en se positionnant plus qu'actuellement comme rassembleur des acteurs de la finance chrétienne en vue de porter une voix de l'Église.

Les questions qui sont au cœur de la raison d'être de l'Association, ne trouvent pas de réponses toutes faites dans les textes d'Église, elles doivent être débattues tant pour permettre à chacun de procéder à un discernement éclairé que pour permettre l'émergence d'une éthique collective des placements financiers. L'Association est très attachée au fait que ces débats se déroulent dans un cadre ouvert, réunissant des sensibilités différentes en s'appuyant sur des bases doctrinales solides ainsi que sur les réalités économiques du moment.

À l'image de ce qui se vit parfois dans le monde protestant, il paraît souhaitable de substituer progressivement, à de multiples débats internes à telle ou telle communauté, des débats plus collectifs. Une mutualisation ordonnée des échanges est plus enrichissante pour tous.

Ces débats, devraient conduire à l'émergence de positions, de préférences collectives, à tenir vis-à-vis des acteurs de la finance donnant ainsi à chaque investisseur, l'opportunité de passer de l'état de spectateur de la vie économique indifférent ou désabusé à l'état d'acteur engagé dans la défense de la vie humaine et de l'environnement. »

Merci pour votre attention

Geoffroy de Vienne
Président